

LE PETIT SAINT PIERROIS Pages 18 à 27











Bloc-Notes, Vie Pratique Plan Local d'Urbanisme



Confluent et des Coteaux de Prayssas



PLUi: Cap sur 2024

En 2022, la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas a amorcé un grand projet avec le lancement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), au service d'une vision collective pour l'avenir de 29 communes. La première phase, clôturée en juin 2023, a dressé une photographie dynamique du territoire dans toutes ses dimensions (habitat, équipement, services, mobilité, patrimoine, environnement, agriculture, économie, tourisme, etc) sur la base de données connues, visites de terrain, ateliers thématiques avec les élus et concertation avec des acteurs locaux. Cette étape correspond à une phase importante qui doit permettre de mettre en évidence les atouts et les fragilités ainsi que les opportunités et les menaces qui pèsent sur le territoire. C'est sur cette base que va ensuite être défini le projet de territoire qui répondra aux grands enjeux d'aujourd'hui et de demain.





NB: Les grands enjeux issus du diagnostic sont consultables sur le site internet de la communauté de communes.

« <u>OPERATION FAÇADES</u> »

Campagne de ravalement obligatoire des façades d'immeubles

<u>Suite au</u> succès de la première opération, la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, ainsi que les municipalités, expriment leur volonté de renouveler ce dispositif, ouvert à tout propriétaire (personne moral et physique/ayants droit) d'un immeuble sans condition de ressources. Sont exclus les professionnels de l'immobilier et les marchands de biens.

Les habitants du périmètre défini en conseil municipal peuvent prétendre à la rénovation de leurs façades visibles depuis l'espace public.

La subvention de la Communauté des Communes s'élèvera à 30 % du coût des travaux dans la limite d'un plafond de 10 000 € HT de travaux par façade, et celle de la commune s'élève à 150 € par façade avec un objectif de 3 façades sur 5 ans.

Pour toute question ou démarche liée aux travaux, le Guichet Unique de la Communauté de Communes est le seul interlocuteur, joignable au numéro vert :

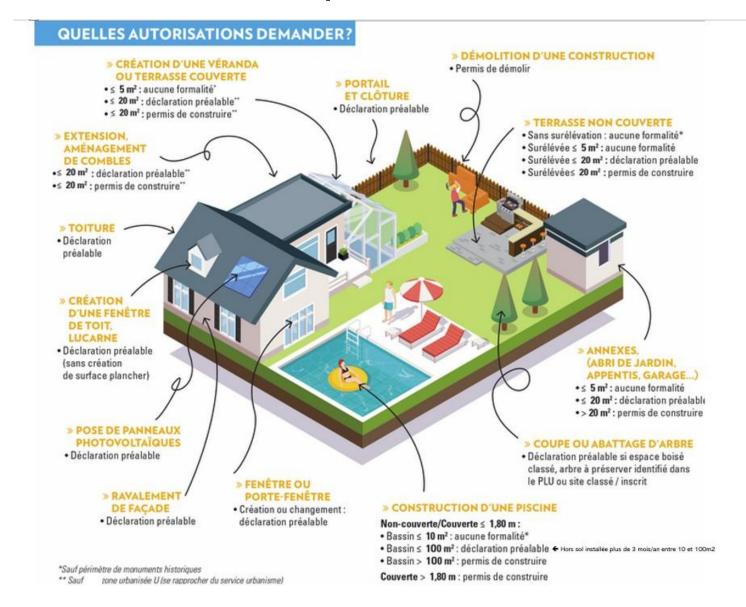
0 805 38 38 47



Bloc-Notes, Vie Pratique



Rappels



Vous pouvez retrouver les formulaires de demandes correspondants sur le site Service Public et amener le dossier papier en Mairie ou bien remplir directement votre demande sur le site :

<u>https://gnau-cdg47.operis.fr/gnau/?ref=Confluent-et-des-Coteaux-de-Prayssas#/</u> Votre demande arrivera directement en Mairie.

Lors des travaux, afin d'éviter tout risque d'endommagement des réseaux environnants, tout responsable de projet ou entrepreneur envisageant des travaux doit consulter préalablement le site : http://www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr



Bloc-Notes, Vie Pratique



Rappels Etat

Pour demander un acte (naissance, mariage, décès):

- Par courrier directement à la Mairie où est conservé l'acte accompagné :
 - de votre pièce d'identité pour une demande d'acte vous concernant
 - de votre pièce d'identité + la pièce d'identité de la personne concernée par l'acte (hormis les actes de décès et les actes de plus de 75 ans) prouvant votre filiation
- Depuis le site https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1406 avec vos identifiants ANTS ou France Connect. Attention, comme la Mairie de Saint Léon, toutes les Mairies ne sont pas équipées de ce dispositif. Téléphonez avant pour vous renseigner.

Une délivrance d'acte d'état civil est toujours gratuite!

Selon la législation, les actes d'état civil ne peuvent plus être envoyés par mail, seulement par courrier. Pensez à donner votre adresse postale lors de votre demande.

Pour demander le renouvellement de votre carte d'identité ou de votre passeport :

- Veuillez prendre rendez-vous auprès des Mairies d'Aiguillon, Nérac, Tonneins, Marmande, Casteljaloux ...
 Les petites communes ne réalisent plus les cartes d'identité ni les passeports et cartes grises.
- Vous pouvez faire votre pré-demande en ligne depuis le site :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33640

avec votre compte ANTS ou France Connect. Vous pourrez acheter directement votre timbre fiscal en ligne pour votre passeport.

L'achat du timbre fiscal doit obligatoirement se faire par le site ANTS ou dans votre bureau de tabac.

Les autres sites proposant l'achat sont des sites frauduleux!



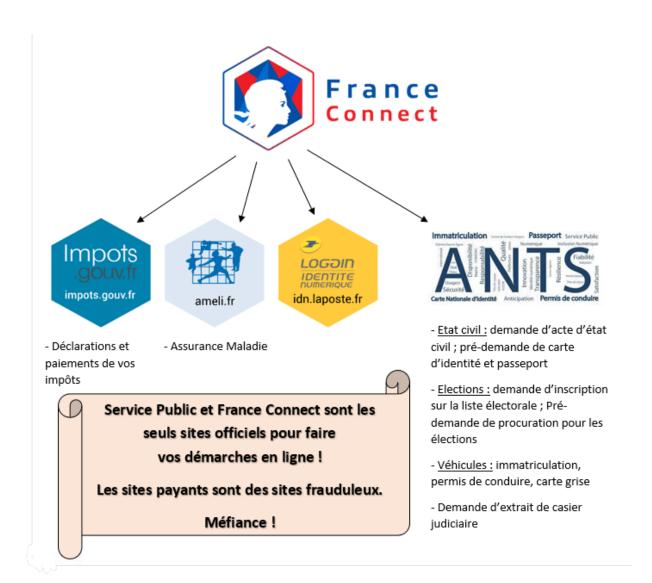
Bloc-Notes, Vie Pratique



Rappels

Pour toutes vos démarches, avez les bons réflexes :

- Pour toute recherche, renseignez-vous sur le site **Service Public,** le site de l'Etat où vous trouverez toutes les démarches à effectuer et, pour certaines, des formulaires en ligne.
- Pour vos démarches en ligne, connectez-vous au site **France Connect** lorsque cela concerne les démarches suivantes :





Infos Generales et Services

Présence Verte





Présence Verte, Service de téléassistance classique ou mobile mais aussi un vecteur de lien social





ou guienne@presenceverte.fr



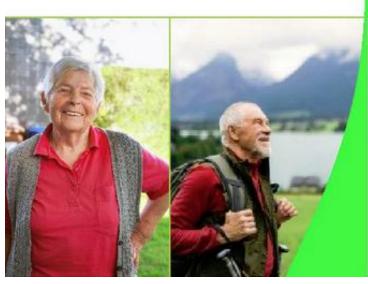
Vous souhaitez de l'aide

pour réaliser des courses,

des petits travaux,

trouver une activité de loisirs,

On vous trouve des réponses!







Infos Generales et Services



Maisons France

Avec l'arrivée du tout numérique, il est parfois difficile de s'y retrouver. Vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives ?

- Pré-demande de Carte Nationale d'Identité / Passeport
- Carte grise
- Ouverture de droit d'assurance maladie
- Prise de rendez-vous avec l'assurance retraite
- Permanence des Impôts
- Demandes d'allocations (logement, RSA, prime de naissance...)
- Etc ...

























N'hésitez pas à contacter l'Espace France Services du Confluent et la Multi-Sites au 05.53.65.85.14

Angélique, Elodie et Clélia vous accompagnent sur rendez-vous, gratuitement, et en toute confidentialité, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Aiguillon - 30, rue Thiers

Les permanences de l'Espace France Services Multi-Sites du Confluent



Mairie Annexe - Damazan Les mercredi après-midi et les jeudis



Mairie - Port-Sainte-Marie Les mardis et mercredis matins et lundis après-midi



Médiathèque - Prayssas Les lundis et vendredis matin et mardis après-midi

Vous êtes autonome dans vos démarches mais vous n'avez pas d'outil informatique (ordinateur, imprimante, connexion internet...)?

Les Espaces France Services sont équipés d'ordinateurs et imprimantes/photocopieuses/scans en libre-accès. C'est gratuit et sans rendez-vous.

Et si vous souhaitez en apprendre davantage sur le numérique (protection des données, création d'identité numérique, utilisation des applications...) des conseillers numériques peuvent vous accompagner et vous former.



onfluent et oteaux Prayssas

Infos Generales et Services



Guichet Unique

Economies d'énergie, perte d'autonomie, ravalement de façade...

POUR FINANCER VOS TRAVAUX : VOUS AUSSI, APPELEZ LE **GUICHET UNIQUE!**





Comment adapter mon logement au handicap ou au vieillissement ? Comment réduire ma facture d'énergie ? Quels sont les travaux prioritaires ? Comment installer des énergies renouvelables sans me tromper ? Comment rénover mon immeuble pour le louer ? Quelles sont les aides disponibles ? Qui peut m'aider ?

Depuis l'ouverture du Guichet unique en octobre 2018, 2700 appels ont été traités représentant 1250 foyers accompagnés!

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), 196 dossiers ont été accompagnés, représentant 4 millions d'euros de travaux et 2,5 millions d'euros de subventions octroyées aux ménages du territoire par les financeurs, dont la Communauté de communes.

Malgré la fin de cette OPAH depuis mi-2021, il est toujours possible de déposer d'autres demandes d'aides financières (sous conditions) aussi bien pour les propriétaires occupants de tout le territoire que pour les propriétaires bailleurs des 4 centralités de la Communauté de communes.

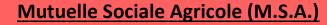
De plus, le dispositif « Ma prime rénov » a été étendu à tous les revenus, propriétaires bailleurs inclus. N'hésitez pas à nous contacter avec votre avis d'impôts 2022 pour savoir quelles aides financières sont possibles en fonction de votre projet.

Appelez le 0 805 38 38 47

(appel gratuit – un agent de la Communauté de Communes vous répond)



Infos Générales et Services



Immeuble Chabrier, Rue Armand Chabrier
47400 TONNEINS

Nadia HARYOULI

☐ haryouli.nadia@dlg.msa.fr

3 05.53.93.94.56

Conciliateur de justice

Sur rendez-vous Permanence à la Mairie de Damazan

3 05.53.79.40.15

Relais Assistantes Maternelles du Confluent

RAM Aiguillon : Rue de l'Abbé Pierre Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Mercredi: de 9h à 12h30

Hélène SORESSI :

☑ ram-confluent@orange.fr

6.48.00.24.71 - 05.53.67.09.66

Centre Médico-Social

(C.M.S.)

<u>Nérac</u>

Sur rendez-vous

3 05.53.97.44.00





Infos Générales et Services



Bureau de Poste de DAMAZAN

Veuillez-vous renseigner pour les horaires d'ouverture au

2 05 53 79 42 15

Bureau de Poste de BUZET-SUR-BAÏSE

Veuillez-vous renseigner pour les horaires d'ouverture au

2 09 70 82 36 31

Bibliothèque de Damazan

Mercredi de 9h30-12h Jeudi de 9h30-12h / 17h-19h

2 05.53.79.70.15

Mail: damazan.bibliotheque@wanadoo.fr

GROUPE SCOLAIRE Louis Bacqué

Ecole élémentaire **205.53.79.47.98**

Centre de loisirs **3 05.53.88.01.03**

Ecole maternelle **2 09.79.50.43.00**

Micro-crèche **2 05.53.88.60.57**

EHPAD Capuran Damazan (Maison de retraite)

2 05.53.79.80.00

ASSAD / UNA de Damazan

Maison de Santé Flore - Château Comtal

Ouverture au public

Lundis et Vendredis de 8h30-12h30 et 13h-16h Mardis et Jeudis de 8h30-12h30

2 05.53.79.37.66

UNA de Buzet

Lundi, Mercredi et Vendredi 9h30-12h30 et 13h30-17h00

Mardi et Jeudi 9h-12h et 13h-17h

2 05.53.84.01.01





Patrick YON

Daniel LAFFITTE (1er Adjoint)

Josiane THOUEILLE (2ème Adjointe)

Laurent LALIBERT

Annaïck RENAUDIN

Jean-François DUPRAT

Sébastien DEJEAN

Alain LELAIRE

Florence DUMONT

Céline PROTIN

Grégory CAMARA GONZALEZ

